

## » A lire demain

**MORGES** Que fait la ville de Morges pour promouvoir ses vins et son vignoble? L'exécutif a dû répondre à une interpellation sur le sujet.

## INFOS EXPRESS

## Un nouveau projet de parc éolien

**ESSERTINES-SUR-ROLLE** Comme d'autres communes de La Côte avant elle, Essertines-sur-Rolle pourrait être séduite par l'énergie du vent. Mardi, la Municipalité a présenté à son Conseil général les grandes lignes d'un projet visant à installer trois éoliennes dans les hauts du village. Des responsables des Services Industriels de Genève (SIG), partenaires de cette aventure, ont dévoilé certains détails de cette installation, qui fera l'objet d'une information à la population d'ici à une quinzaine de jours. **M. S.**

## Mission accomplie pour Globetrucker

**BOUGY-VILLARS** Les routiers de l'association humanitaire Globetrucker, basée à Bougy-Villars, ont pu livrer les 10,42 tonnes de mobilier et de fourniture scolaire destinés à cinq écoles et monastères de Mongolie. Au terme d'un périple de 10 000 kilomètres, parcourus en dix-neuf jours, les trois bénévoles n'ont toutefois pas pu franchir la frontière mongole cette année. Les douaniers leur ont en effet demandé le paiement d'une taxe dont il n'avait jamais eu à s'acquitter par le passé. C'est finalement un correspondant de l'association, vivant à Oulan-Bator, qui a réceptionné la marchandise et l'a redistribuée. **V. MA.**

## Un taux d'imposition dans la moyenne

**BASSINS** L'organe délibérant de Bassins a accepté, mardi soir, de maintenir le taux d'imposition communal de 72,3%, qui se trouve être le taux moyen cantonal. «Un juste compromis», selon le syndic Dider Lohri, qui a permis cette année au village de réduire de 200 000 francs sa participation à la facture sociale. C'est l'an dernier que le Conseil communal avait approuvé une hausse d'impôt, portant son taux de 66% à 72,3%. **V. MA.**

## Rester indépendant plus longtemps

**MORGES** L'Espace prévention, la Fondation pour l'aide et les soins à domicile, la Fondation Medtronic ainsi que la ville de Morges lancent une campagne d'aide aux personnes âgées de 70 ans et plus. L'objectif de cette action consiste à retarder le moment de «rupture», à savoir celui où la personne doit impérativement se faire aider, soit en partant en maison de retraite, soit par le biais de soins à domicile organisés dans l'urgence. Depuis le début de ce mois, les personnes concernées ont la possibilité de recevoir une infirmière spécialisée qui fera avec elles le bilan de la situation et proposera toute solution utile pour freiner une future perte d'autonomie. **L. BS**

## Pour le covoiturage, passez par le centre commercial!

## PREMIÈRE

Le Littoral Centre réserve désormais des places gratuites dans son parking pour des pendulaires qui ont besoin de poser leur voiture avant de monter à plusieurs dans celle qui va les amener à leur lieu de travail. La Coop n'est pas peu fière. L'Etat se défend de ne rien faire.

## LISE BOURGEOIS

Il ne faut pas s'imaginer que les gens qui pratiquent le covoiturage se rendent à pied jusqu'à l'endroit où les attend la voiture du voisin ou du collègue qui va les amener sur leur lieu de travail. Venant souvent de villages éloignés du point de rencontre, ceux qui font l'effort de s'organiser pour n'utiliser qu'une voiture à plusieurs ont besoin de déposer la leur durant toute la journée en un endroit où personne ne va leur chercher des noises.

La députée d'Ecologie libérale Isabelle Chevalley, membre fondatrice du dispositif e-covoiturage.ch, a approché la Coop qui dispose d'un superbe parking à Allaman, tout près de la gare, dans une région où les places non réglementées sont aussi rares que les morilles.

Flairant la bonne affaire en matière d'image et se munissant

dans la foulée, de quelques cartouches au moment où il faudra demander des places à l'Etat, le directeur de Coop Suisse romande, Raymond Léchaire, a tout de suite dit oui. «Notre action démontre qu'il est facile de développer des projets d'intérêt public et écologiques sans taxe, ni règlement, ni lenteur administrative», assène le directeur.

## «Leur dire merci»

«Sur l'AI, une majorité de conducteurs roulent seuls, observe Isabelle Chevalley. Et ceux qui veulent laisser leur voiture aux parkings des gares CFF doivent payer sans être sûrs, au demeurant, de trouver une place. Or, lorsqu'un conducteur est d'accord de poser sa voiture, il faut lui dire merci et cesser de le traire!»

Depuis hier, dix-huit places sont donc libérées, à disposition des covoituteurs dans le parking du centre commercial d'Allaman. Il leur suffit de s'inscrire sur [www.e-covoiturage.ch](http://www.e-covoiturage.ch) et d'aller demander un macaron à la réception de la Coop, sur lequel ils inscriront le numéro de leur plaque minéralogique. Président de l'association e-covoiturage.ch, née en 2005, Jean-François Wahlen précise que c'est une expérience pilote qui pourrait faire école auprès d'autres centres commerciaux. Pour l'heure, 6000 personnes en Suisse sont inscrites à l'association écolo, se répartissant



**ENTENTE** La députée Isabelle Chevalley et le directeur de Coop-Suisse romande, Raymond Léchaire, devant les places réservées au covoiturage. **ALLAMAN, LE 7 OCTOBRE 2009**

à 50/50 entre la Suisse romande et la Suisse allemande.

## Le cas de Cossonay

Ce genre de parking reste une rareté. A l'Etat, ils ne sont pas recensés pour l'heure. Mais au Service des routes, le chef de la section signalisation, Franck Rolland, relève qu'il en existe au moins un à la jonction de Cossonay. «Le voyer avait remarqué

que des voitures stationnaient tous les jours sur une aire non aménagée. Réalisant que les gens y laissent leur voiture pour continuer à plusieurs dans une seule, nous avons agrandi le parking et mis un revêtement.» Après une petite enquête du service, il s'avère que ce parking gratuit d'une trentaine de places fait économiser quelque 340 000 kilomètres par an! Ce qui correspond

à une non-émission de 87 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Franck Rolland fait toutefois valoir que ce type d'opportunité ne se présente pas souvent, a fortiori en ville: «Il n'est pas facile d'organiser ça en région urbaine. On ne peut pas vérifier si les gens font vraiment du covoiturage et des contrôles iraient à l'encontre de la spontanéité de la démarche.» ■

## Un budget en rouge qui ne freine pas les investissements

## MORGES

La Municipalité anticipe un déficit record de 4,6 millions pour 2010. La facture sociale pèse lourd, mais le taux d'imposition est maintenu.

La ville de Morges prévoit des investissements de plus de 18 millions l'an prochain, notamment pour le remplacement et l'agrandissement du Centre de vie infantine, la rénovation de l'Hôtel de Ville et la dernière tranche de la restauration du

temple. La Municipalité a programmé ces importants travaux, qui permettront d'amortir le creux conjoncturel, malgré un déficit record de près de 4,6 millions inscrit au budget, contre 4,5 millions pour l'exercice en cours. Mais selon Nuria Gorrite, syndique, la commune peut se permettre ces investissements car sa situation financière reste globalement saine grâce à un faible endettement.

Le budget 2010, présenté hier, est paradoxalement «victime» de la capacité financière des contri-

buables morgiens qui, selon la syndique, «a évolué de manière plus positive que la moyenne des Vaudoises et des Vaudois». L'accroissement des recettes fiscales - qui a permis à la ville de réaliser un bénéfice de 8,7 millions dans les comptes 2008 - signifie une contribution plus élevée au ménage cantonal. Ainsi, pour 2010, l'exécutif a prévu une hausse de 1,8 million de la participation à la facture sociale et une autre hausse de 1 million pour la contribution à la péréquation intercommunale.

L'ensemble atteint désormais 16,3 millions.

Il n'empêche, ces revenus supplémentaires des impôts - tant des personnes physiques que des entreprises - permettent d'inscrire 4 millions de plus au budget 2010 (comparé à 2009) et, surtout, de maintenir le taux d'imposition à 72,5%. Pas question en tous les cas de faire bondir ce taux pour diminuer la charge de péréquation. Le municipal des Finances, Eric Züger, ne croit pas en cette recette, prônée par Buchillon. **JEAN-MARC CORSET**



**Eric Züger**, municipal des Finances de Morges, prône un taux d'imposition stable.

## Une galerie se mue en lieu de vie

## ROLLE

ArtePlace s'est constituée en association au début du mois de septembre pour s'ouvrir à l'événementiel. Avec des projets plein la tête.

«Un lieu comme ArtePlace, il n'y en a qu'un», assure Anne Bory, administratrice de la galerie sise au No 5 de la rue du Port. Derrière ses yeux bleus pétillants, la jeune femme débordante d'énergie et de créativité. A peine cette illustratrice et décoratrice reprenait, en juillet, les commandes du local d'exposition que, déjà, elle lui forgeait une nouvelle âme: un centre dédié aux arts visuels, plastiques et graphiques. Un lieu où l'échange artistique doit être la norme.

## L'art en long et en large

La palette d'activités est particulièrement colorée: à côté de l'enseignement de diverses techniques (du dessin académique à l'aquarelle, en passant par le manga et le modelage), la galerie



**Anne Bory**, administratrice de l'atelier-galerie, présente une nouvelle corde à l'arc d'ArtePlace, plus que jamais vouée à l'échange artistique.

se veut atypique en enchaînant les événements. Elle organisera notamment bientôt des lounges musicaux. En attendant, elle ouvre ses portes aux artistes locaux. La Begnoise Delphine Schacher ouvre les yeux et tapisse les murs, jusqu'au 11 octobre, de ses photos sous le thème de «Retiens la nuit», à la ma-

nière de petits clins d'œil au quotidien. Puis, ce sera au tour d'Adrienne Barman, reconnue pour son talent d'illustratrice, d'accrocher ses œuvres. **A. MN**

Vernissage en présence de l'artiste aujourd'hui, de 18 h à 21 h. Contact: 021 825 20 43. [www.arteplace.com](http://www.arteplace.com)

## Un oui unanime pour le giratoire de la discorde

## ROLLE

Après six années d'aléas et deux précédents refus, le Conseil communal de Rolle a accepté mardi soir la création d'un rond-point vers l'Hôtel Rivesrolle.

A l'unanimité et sans le moindre débat, le Conseil communal de Rolle a dit oui au giratoire de La Couronnette mardi soir. La ville s'engage à verser la bagatelle de 1 million de francs pour cette réalisation, attendue de longue date par la société Rivesrolle. Celle-ci compte en effet sur cet aménagement routier pour ouvrir son hôtel quatre étoiles, inaccessible par la route en venant d'Allaman. Et elle réclame à ce titre d'importants dédommagements à la commune. Un procès est pendu devant la Cour civile du Tribunal cantonal.

Ce rond-point est devenu un véritable serpent de mer. Il s'agis-

sait mardi du troisième projet présenté au Conseil en six ans. Le premier, un giratoire à 210 000 francs, avait été retiré par la Municipalité devant l'hostilité des commissions chargées de l'étudier. Le second, un carrefour avec présélections devisé à 187 000 francs, avait cette fois-ci été rejeté par le Conseil.

Cette nouvelle mouture, de loin la plus onéreuse des trois, aura donc été la bonne. Et c'est avec soulagement que le syndic de Rolle, Daniel Belotti, a remercié les élus. «Il ne se passe pas une semaine sans qu'il y ait un échange d'écritures entre la Municipalité et Rivesrolle», a-t-il signalé.

Dernière étape avant le premier coup de pioche: Mont-sur-Rolle doit encore se prononcer sur le projet, qu'elle cofinance à hauteur de 220 000 francs. La troisième commune associée, Perroy, a voté un crédit de 210 000 francs le mois dernier. **V. MA.**